

Revue de presse

5 mars 2019



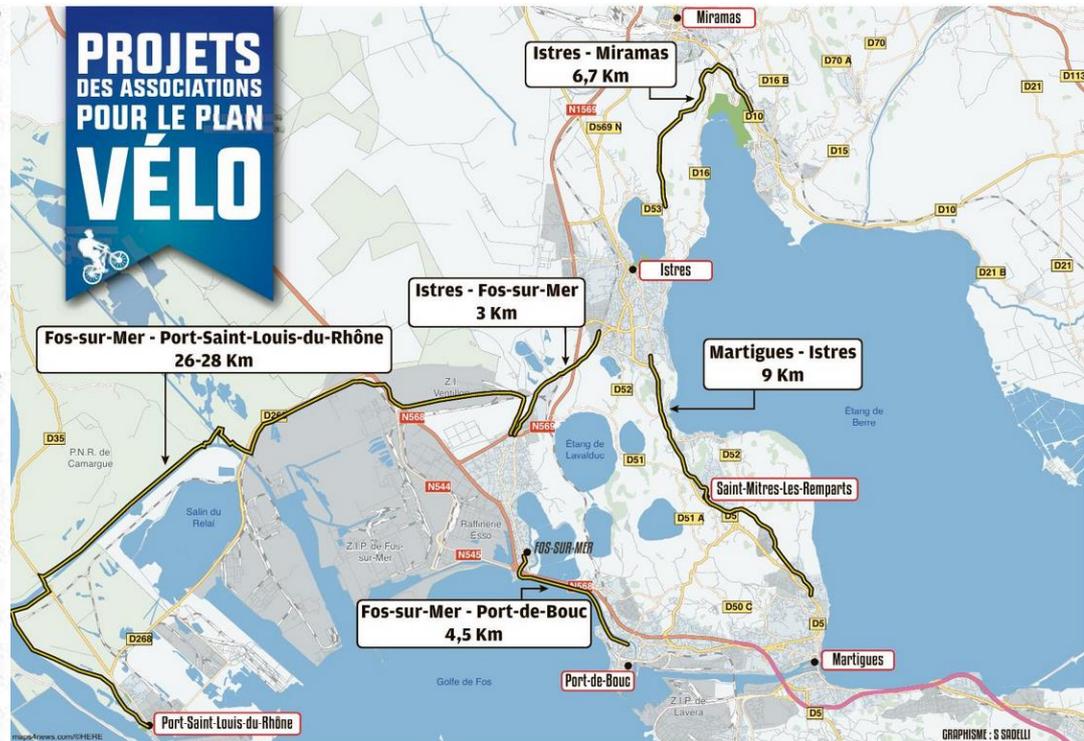
Bientôt à vélo d'une ville à l'autre ?

Les cyclistes aimeraient circuler plus facilement à l'ouest de l'étang de Berre, et proposent leurs solutions

Dans le cadre du collectif Ramdam présidé par Jean-Yves Petit, ancien vice-président aux transports de la Région, qui réunit des associations des usagers du vélo des villes de la Métropole, des parcours ont été imaginés à l'échelle métropolitaine mais qui s'appuient aussi sur le schéma départemental.

Pour Istres-Fos, le collectif imagine de transformer en véloroute l'ancienne route en créant une passerelle au-dessus de la voie ferrée. Entre Istres et Miramas, il faudrait aménager 2 km de chemin depuis le chemin du Vieux Sulauze jusqu'au chemin des Magdeleines vers Miramas, ou le chemin de l'Abri, vers Saint-Chamas. Entre Fos et Port-de-Bouc, il faudrait réaliser une voie verte sur la digue entre le canal et la mer, longue de 4,5 km. Un passage existe actuellement mais il est très dégradé. Entre Martigues et Istres, l'idéal serait une voie verte directe qui passerait par Saint-Mitre, en bordure Est de la D5. Enfin, entre Fos et Port-Saint-Louis, Ramdam propose la réalisation d'une voie verte sur tout le parcours. Elle pourrait passer par la zone artisanale du Ventillon ou par le dépôt pétrolier. Là aussi, une passerelle serait nécessaire pour franchir la RN 568. Difficultés majeures dans cette réalisation : intégrer le Plan de prévention des risques technologiques et convaincre le Grand Port Maritime de la nécessité de ces travaux.

Audrey LETELLIER



Les usagers plaident pour davantage de concertation

La petite reine, c'est clairement leur dada ! Jean-Luc Hanrard est co-président, avec Pascal Bazile, de l'association Les Vélos des étangs, fondée en 2013 pour en promouvoir l'utilisation.

Forte de 150 adhérents, elle tente de peser sur les pouvoirs publics pour que la pratique du vélo, notamment en ville, soit au maximum facilitée. Un plan national vélo devrait d'ailleurs être voté cet été après examen par les sénateurs. Il devrait permettre de débloquer 100M€ pendant 5 ans. *"Dans ce cadre, un appel à projets a été lancé par l'Adème (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), explique Jean-Luc Hanrard qui souhaite voir les villes candidater. Nous travaillons déjà avec les services techniques pour certaines liaisons, comme la voie verte Martigues Lavéra où les travaux ont commencé."* Mais il voit plus loin : *"Nous proposons maintenant de relier la voie verte de Lavéra à celle de Carro."* La Ville a établi en 2016 un schéma directeur cyclable valable 10 ans. Une utopie sur papier pour l'heure car, pour le mettre en œuvre il faudrait y consacrer des centaines de milliers d'euros par an et ce n'est bien sûr pas l'option retenue (lire ci-dessous). Les Vélos des Etangs regrettent que les associations d'usagers du vélo ne soient pas davantage consultées dans l'élaboration de ces plans, ni même en amont de travaux visant à créer des aménagements cyclables. Outre les retards pris en termes de pistes ou de bandes cyclables "intra muros", c'est aussi et surtout sur les liaisons entre les communes que l'association souhaite voir porter les efforts *"pour circuler d'une ville à l'autre dans de bonnes conditions de sécurité."* *"Depuis des années, les communes peuvent demander des subventions en ce sens aux institutions mais elles ne le font pas"*, soutient Raymond Rosello, administrateur de l'association sur le secteur de Fos-sur-Mer. *"En 2016, Martine Vassal a voté, au Département, un budget de 40M€ pour favoriser les modes de déplacements doux en site propre et vient de voter 60M€ pour des équipements dans les villes. Si l'on couple ces aides à l'appel à projets de l'Adème, il y a de quoi réaliser de belles choses"*, reprend Jean-Luc Hanrard. Les Vélos des Etangs



Jean-Luc Hanrard et Raymond Rosello de l'association Les Vélos des étangs. /PHOTO A.L.

ont donc entrepris un tour des villes, notamment Istres, Miramas, Fos et Saint-Mitre pour rencontrer des techniciens et les maires. *"Nous sommes plutôt bien reçus par les maires qui sont conscients du retard accumulé, notamment dans un contexte de demande accru liée au développement de la pratique du vélo électrique."* Pour ces adeptes de la petite reine, la liaison la plus urgente à réaliser se situe entre Fos et Port-Saint-Louis, une voie pourtant touristique qui voit passer plus de 80 000 véhicules par jour. *"Dans le même ordre d'idées, il n'y a non plus aucune liaison entre les collèges dans les villes. À Martigues, la voie la plus dangereuse est celle qui relie le carrefour de Leroy Merlin au lycée Langevin. Elle n'est pas adaptée et tortueuse. Les deux voies sont inutiles en ville, le mieux est de ne laisser qu'une seule voie et d'en réserver une aux bus et vélo. Cela pourrait être le cas, par exemple, sur le quai Paul Doumer (qui passe devant le théâtre des Salins) où il n'y a rien de prévu pour les vélos, ou bien sur l'avenue Ziem."* Dans un monde idéal, les Vélos des étangs aimerait avoir à faire à un "monsieur" (ou madame) vélo et être consultés avant la mise en œuvre de chaque reprise de voie. Qui mieux qu'un usager du vélo sait comment faciliter leur circulation ?

A.L.

DEUX ATELIERS

L'association Les Vélos des Etangs possède deux ateliers (un à l'Île, près de Chez Pascal, l'autre à Istres avenue Radolfzell). Elle propose notamment du gravage pour les vélos (qui sera bientôt obligatoire). La structure s'est inscrite dans le projet Ramdam visant à un parcours cyclable à l'échelle de la Métropole. Elle a pu présenter ses activités au Salon 100 % Nature le week-end dernier à La Halle.

→ lesvelosdesetangs.wordpress.com

Roger Camoin : "Il faut encore développer la place du vélo"

Pour Roger Camoin, la place du vélo dans Martigues est "grandissante" mais il est "conscient qu'il faut la développer encore pour diminuer le nombre de véhicules et donc la pollution, ainsi que les problèmes de stationnement." L' élu dédié à la circulation évoque le schéma directeur cyclable qui, comme la loi l'exige désormais, intègre des aménagements réservés aux vélos chaque fois qu'une voie doit être reprise. "Il y a des zones très étroites dans l'hypercentre ou cela serait difficile mais les vélos y sont autorisés sur les voies piétonnes." Pas de "monsieur vélo" à Martigues mais un conseiller municipal, Daniel Moncho, délégué aux modes de déplacements doux. "J'ai mis en place une commission extra-municipale", souligne Roger Camoin qui concède ne pas consulter les associations d'usagers du vélo chaque fois que des travaux sont entrepris: "Ce n'est pas utile puisque nous suivons le schéma directeur que nous avons validé." Prendre l'avis des associations aurait pourtant peut-être évité de placer le poteau d'un feu tricolore au beau milieu de la piste cyclable de l'entrée Nord de Martigues... "Non, il n'y avait pas de possibilités techniques de faire autrement", assure l' élu. Sur les endroits où les pistes font cruellement défaut: "Il y a beaucoup d'endroits mais nous devons y aller progressivement car le budget est énorme."

Une aide municipale pour le vélo électrique ?

Outre la voie verte de Lavéra, il faut encore compléter celle qui relie La Halle à Port-de-Bouc. "Entre Carro et Sausset, une mise en conformité doit encore se faire avec le schéma directeur régional." Il faut aussi prévoir de quoi garer les vélos. La future gare multimodale devrait d'ailleurs voir l'installation de l'atelier des Vélos des étangs et bien sûr, du stationnement adapté aux vélos. Les élus travaillent à une nouvelle piste: subventionner l'achat de vélos électriques "soit en proposant une aide qui viendrait s'ajouter à celle du Département (400€) soit en s'y substituant ce qui permettrait de faire ce qu'on veut." Une bonne nouvelle!

A.L.



A l'entrée Nord de Martigues, un feu tricolore se dresse au milieu de la piste... /PHOTO A.L.

QUELQUES PROJETS

Le schéma directeur établi par les services municipaux prévoit notamment sur l'avenue Sammut et le quai Doumer de créer une piste cyclable bi-directionnelle en réduisant la largeur de la chaussée et en supprimant une partie du stationnement, ou bien en mettant en sens unique la circulation à condition de réserver une voie mixte bus/vélo tout en maintenant le stationnement. Dans l'hypercentre de Jonquières, les zones 30 devraient permettre un partage de la voie aux vélos et aux voitures. Sur le quai Leclerc un aménagement piste est également envisagé, sur le trottoir avec la réduction de la largeur de la chaussée pour créer d'une bande cyclable. Pour faciliter les déplacements des cyclistes, à certains feux, des panneaux permettent de griller le feu rouge, comme devant le bar du 14-Juillet. Des stationnements sécurisés sont également en projet.

Droits des femmes : en baskets aussi !

SOCIÉTÉ

🕒 05/03/2019 À 08H00

🕒 02:21



1/1 Droits des femmes : en baskets aussi !



F. Verpalen



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

La place des femmes dans le sport, c'est le thème de la Journée internationale du droit des femmes du Pays de Martigues. Avec une nouveauté de taille

Même si cet événement est fixé au 8 mars chaque année, une multitude de rendez-vous seront proposés du 6 au 23 mars à Martigues, Saint-Mitre et Port-de-Bouc. Le temps fort étant, le samedi 9 mars au matin, La Marche pour l'égalité. Une course qui partira des trois villes pour se retrouver devant le Conseil de territoire, que ce soit en marchant, en courant ou en fauteuil roulant et cela, quel que soit l'âge des participants puisque même les poussettes sont invitées ! *« C'est une marche sportive et joyeuse qui va porter la cause des femmes, explique Françoise Eynaud, vice-présidente du Pays de Martigues. Et les hommes y sont évidemment les bienvenus. »*

« Le sport est historiquement et culturellement de genre masculin, souligne Claire Aussilloux, coordinatrice du projet au Pays de Martigues. Certes, on constate une légère augmentation du nombre de licenciées (+1,8% en 5 ans) mais dans les instances dirigeantes notamment, le sport reste un territoire d'expression des hommes. » *« Et la pratique sportive vient, ajoute Françoise Eynaud, chez les femmes les plus démunies, bien loin derrière d'autres préoccupations. »*

SPORTS POUR TOUTES

Le programme prévoit aussi des rencontres avec des sportives de haut niveau, de la pratique avec la découverte, notamment, des sports de combat le mercredi 6 mars au dojo du gymnase Julien Olive. Deux monitrices seront aux commandes : Betty Aquilina, vice-championne du monde de karaté et Pascale Boutin, 2e degré de taekwondo.

Autre rendez-vous à ne pas manquer : le jeudi 21 mars à 13h30 au cinéma Le Méliès. Projection-débat sur le thème « Égalité femmes-hommes dans le sport, où en sommes-nous ? » autour du film Comme des garçons de Julien Hallard qui retrace la création de la première équipe féminine de football de France. Marie-George Buffet, députée, ancienne ministre des sports sera présente, comme des lycéens et lycéennes, tous invités par l'association « Vie au féminin ». Et parce que le regard sur l'égalité femmes-hommes et les stéréotypes doit s'aiguiser dès le plus jeune âge, du jeudi 7 au vendredi 15 mars à la Maison de Jonquières sera exposé le travail collectif mené dans le cadre des ateliers d'accompagnement éducatif primaire autour des représentations et idées reçues des enfants. La médiathèque annexe de Jonquières, en complément de cette exposition « Regards d'enfants », présentera l'ensemble des livres jeunesse qui luttent contre les visions toutes faites. Le programme détaillé de ces presque trois semaines autour des droits des femmes sera bientôt disponible sur le site du Pays de Martigues.

TOP DÉPART

La Marche pour l'Égalité partira le samedi 9 mars à 9h30 du quai de la Liberté à Port-de-Bouc, 9h de la Zac des étangs de Saint-Mitre-les-Remparts et à 10h stade de Croix-Sainte de Martigues